



22 juin 2015

## SAUVONS L'EMPLOI DANS NOS TERRITOIRES

### Tous unis contre les contrats globaux

Elus et maîtres d'ouvrage,  
architectes, ingénieurs, économistes, géomètres-experts  
paysagistes, entreprises et artisans  
du Bâtiment et des Travaux Publics <sup>(1)</sup>

Le 9 avril 2015, en clôturant le congrès de la CAPEB, François Rebsamem déclarait :

***" Le secteur du bâtiment est un secteur vital pour notre économie, pour l'emploi ; vital pour notre pays."***

Et rappelait :

***" c'est justement parce que le gouvernement les connaît aussi [les entreprises] qu'il a choisi un cap : soutenir les entreprises françaises et renforcer leur compétitivité. C'est son objectif et c'est le mien. Quand je dis « les entreprises », ce sont toutes les entreprises : petites, moyennes et grandes. Et parmi elles, il y a bien sûr celles du bâtiment."***

Le secteur du bâtiment est vaste. Il comprend l'ensemble des entreprises du "bâtiment", des Travaux Publics et du paysage, et toutes les entreprises dites de "prestations intellectuelles" : architecture, ingénierie et économie du bâtiment, géomètres, qui couvrent des centaines de milliers d'emplois.

**Si "ce secteur est vital pour notre pays", il l'est tout particulièrement pour nos Régions**

**Ce tissu local d'entreprises est la force des territoires, c'est leur poumon économique, et aujourd'hui le gouvernement veut l'étouffer.**

En effet, **le projet d'ordonnance relative aux marchés publics encourage et promeut le recours aux marchés globaux** par la généralisation de la conception-réalisation avec ou sans exploitation et maintenance, et la libéralisation des marchés de partenariat public-privé en supprimant les dispositions prévues aux articles 12 et 14 de l'ordonnance de 2004.

L'un des articles du projet d'ordonnance oblige bien à l'allotissement mais contredit cette obligation en y ajoutant immédiatement toute une série de dérogations.

**C'est donc bien une politique de marchés en "contrats globaux" et "de partenariat public – privé" que l'Etat veut nous imposer.**

**Mais qui va pouvoir répondre à ces marchés ? Nos TPE et PME locales ?**

NON : elles n'en possèdent pas la capacité financière

**Qui pourra y répondre ? Les "grands groupes" nationaux qui emmèneront dans leur sillage les travailleurs détachés de tous pays pour satisfaire leurs marges.**

**Qui sera perdant ? NOUS TOUS, les habitants de ces territoires**

**Car ce sont des centaines de milliers d'emplois locaux qui vont disparaître et qui ne seront pas compensés, menaçant aussi directement l'équilibre des comptes sociaux.**

A l'heure où nos élus locaux s'inquiètent de la disparition des professionnels qui maillent leurs territoires, ces contrats globaux vont accélérer la destruction des emplois qualifiés.

**Voulez-vous des départements asphyxiés ?**

**Voulez-vous voir disparaître nos entreprises locales ?**

**Voulez-vous une maîtrise d'œuvre sous-traitante des grands groupes du bâtiment ?**

**Si ce n'est pas le cas réagissez !**

**Voulez-vous aller de l'avant et sauver l'économie locale et les emplois qui s'y attachent ?**

**Voulez-vous offrir un avenir professionnel à notre jeunesse ?**

**Alors, refusez l'actuelle rédaction du projet d'ordonnance des marchés publics, et rejoignez notre combat en signant cette pétition.**

**POUR QUE VIVENT NOS EMPLOIS ET NOS TERRITOIRES  
SIGNEZ LA PETITION**

(1) UNSFA (architectes), CINOV (bureaux d'études), UNTEC (économistes), UNGE (géomètres), CAPEB (artisans), SNSO (entreprises du second œuvre), CNATP (artisans des Travaux Publics et du Passage), UNAPL (professions libérales).